



SYNDICAT NATIONAL
DES ENTREPRISES DU FROID,
DES ÉQUIPEMENTS DE CUISINES
PROFESSIONNELLES
& DU CONDITIONNEMENT DE L'AIR

LES INFOS DU SNEFCCA

Juridique n°2024/26 - Novembre 2024

Comité Social et Economique : des outils gratuits mis à la disposition de ses membres

L'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (Anact) publie un kit gratuit à destination des membres du CSE. De son côté, l'Urssaf diffuse sur son site un guide faisant le point sur les obligations du CSE. Ces deux guides sont accessibles en libre-accès.

L'ANACT propose un kit pour les CSE

Ce [kit à destination des membres des CSE d'entreprise](#) (représentants de l'employeur et des salariés) propose des repères et outils en faveur d'un dialogue social de qualité et constructif. L'objectif : contribuer à faire de cette instance un **levier d'amélioration des conditions de travail**.

Le kit est structuré en 3 parties :

- comment mettre en place son CSE,
- comment bien faire fonctionner son CSE,
- comment évaluer les actions du CSE.

L'URSSAF publie un guide pour les CSE

[L'ouvrage de 16 pages](#) fait le point sur les obligations du CSE, que ce soit pour les déclarations sociales de ses salariés ou intervenants par exemple lors d'un spectacle, ou pour la gestion de ses activités sociales et culturelles (ASC).

L'Urssaf précise les conditions des exonérations sociales prévues pour les ASC comme les services à la personne, les bons d'achat, les chèques vacances, chèques lire, colonies de vacances, rentrée scolaire, soutien scolaire, jouets, prévoyance, primes de naissance, voyages, etc.

C'est l'occasion pour l'Urssaf de rappeler que, depuis l'arrêt de la Cour de cassation du printemps 2024, un CSE ne peut plus conditionner l'attribution d'une œuvre sociale ou culturelle à un critère d'ancienneté dans l'entreprise. L'Urssaf donne un an aux CSE pour s'adapter à cette nouvelle règle.